

LE CENDRE
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 20 mai 2010.

Date de la séance : 27 mai 2010.

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 21

Absents avec procuration : 4

Absents : 2

Présents : Mme BOLIS - M. BORNAGHI - Mmes COUDON - CUVIER - MM. DINIZ - FASSIER - GAUTHER - Mmes HAUTOY - LIBIOUL - LOUREIRO - MM. MAUFROY - MELIS - MIGUET - MOLAT - PLANTIN - PRESLE - PRONONCE - Mme RASCHKE - M. RAZAVET - Mme ROCHE - Mme SALOT.

Absents avec procuration : Mme DEMIGNÉ procuration à M. RAZAVET - M. HERVEOU procuration à M. MAUFROY - Mme LEGRAND procuration à Mme ROCHE - Mme MACARIO procuration à M. FASSIER.

Absents : Mme BEUREL - M. ROUX.

Secrétaire de séance : M. FASSIER.

Président de séance : M. PRONONCE.

N°10/05/27/003

OBJET : Approbation des comptes administratifs 2009.

LE BUDGET GENERAL :

Le résultat d'exécution du budget général de la commune et le résultat de clôture de l'exercice sont les suivants :

Résultats de l'exercice

		Investissement	Fonctionnement
Recettes (réelles et d'ordre)	Prévisions totales	4 291 390,71	6 078 309,92
	Réalisations	3 269 556,96	5 938 548,04
Dépenses	Prévisions totales	4 291 390,71	6 078 309,92
	Réalisations	2 397 637,70	4 904 129,45
Résultat de l'exercice	Excédent	871 919,26	1 034 418,59
	Déficit		

Résultats de clôture

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affecté à l'investissement	Résultat exercice 2009	Résultat de clôture 2009
Investissement	- 249 333,93		871 919,26	622 585,33
Fonctionnement	1 328 855,96	857 000	1 034 418,59	1 506 274,55

A la lecture du premier tableau, retraçant l'exécution du budget 2009, vous constaterez que les émissions de recettes (5 938 548,04 €) ont été supérieures aux émissions de dépenses (4 904 129,45 €), se soldant par un **excédent de gestion de 1 034 418,59 €**.

En investissement, même constatation : les émissions de titres (3 269 556,96 €) ont été supérieures aux dépenses (2 397 637,70 €) entraînant un résultat **excédentaire de 871 919,26 €**.

Le deuxième tableau fait apparaître les résultats de clôture : après reprise des résultats de l'exercice 2008, le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'établit en **excédent à la somme de 1 506 274,55 €**

Quant à la section d'investissement, elle aussi excédentaire, son résultat **de clôture est de 622 585,33 €**.

Lors de l'adoption du budget supplémentaire 2010, en juin prochain, il vous sera proposé d'affecter ces résultats de clôture et de prévoir une somme qui servira à assurer le financement des restes à réaliser 2009 (529 578,63 €).

Les conseillers sont invités à se reporter aux documents du compte administratif joints à la présente note. Ils comportent les balances détaillées des différents chapitres et comptes budgétaires, ainsi que l'ensemble des informations dont la publication a été rendue obligatoire par la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République.

Les grands postes de dépenses et de recettes réelles de l'exercice 2009

▪ EN FONCTIONNEMENT

Les dépenses :

> Chapitre 011 : charges à caractère générale :

elles se sont élevées à **1 159 492,28 €**

Pour mémoire, en 2008 : **1 319 413 €**

> Chapitre 012 : charges de personnel :

1 806 969,76 €

Pour mémoire, en 2008 : **1 796 677,50 €**

> Chapitre 65 et 014 : autres charges de gestion

498 037,91 €

Pour mémoire, en 2008 : **417 970,51 €**

Pénalité loi SRU (cf. logements sociaux) : **5 655 €**

Il importe de rappeler qu'une somme de **119 493,96 €** a été admise en non valeur (délibération du conseil en date du 25/11/09) à la demande de la Trésorerie Générale afin de régulariser des écritures antérieures à 1997 et liées à la Semva.

> Chapitre 66 : charges financières (dette +ICNE+ participations Smaf) : **135 778,11 €**

Pour mémoire, en 2008 : 197 156,05 €.

Le montant exact de la dette communale (intérêts) s'est élevé à **116 240,92 €**.

> Chapitre 67 : charges exceptionnelles **12 237,98 €**

(Annulation de titres sur exercice antérieur, somme perçue à tort).

> Chapitre 68 : une provision de 200 000 € a été constituée lors du budget supplémentaire 2009 pour le financement des premières opérations de réhabilitation du vieux bourg.

Cette provision, reprise dans le cadre du budget primitif 2010, a permis d'abonder les recettes de la section de fonctionnement.

Les recettes :

> Les produits des services (chapitre 70, comptes 70311 à 70878) : **167 765,99 €**

> Le produit des impôts et taxes (chapitre 73) **2 899 834,74 €**

Pour information, montants des bases d'imposition notifiées pour 2009 et produits perçus :

TH : 4 374 002 **981 964 €**

FB : 3 602 745 **893 841 €**

FNB : 16 919 **27 346 €**

Dotation de solidarité allouée par Clermont Cté : 341 875 €

Dotation de compensation : 459 456 €

Droits de mutation perçus : 184 994 €

> Les dotations et participations (chapitre 74) **1 112 681,85 €**

DGF : 886 971 €

Dotation de solidarité rurale perçue en 2009 : 49 659 €

Dotation de péréquation : 111 268 €

> Les produits de gestion courante (chapitre 75) **43 914,33 €**

(Produits des locations de salles et loyers)

> Les atténuations de charges (chapitre 013) **44 221,54 €**

(Remboursement des charges de personnel par l'assureur de la collectivité)

> Les produits financiers (chapitre 76) **39 681,75 €**

> Les produits exceptionnels (chapitre 77) **970 995,23 €**

A noter l'encaissement du produit de la vente des Vigeries pour une somme de 730 000 €.

Ce chapitre comptabilise également les participations de la CAF pour le fonctionnement du centre de loisirs, les remboursements de salaire des personnels communaux mis à disposition...

>La reprise de provision **540 000 €**

Constituée en 2008 pour le financement de la crèche, cette provision a été reprise dans le cadre du BP 2009 pour abonder les recettes de la section de fonctionnement.

▪ EN INVESTISSEMENT

Les dépenses :

- **Les dépenses d'équipement** (chapitres 20, 204, 21) ainsi que l'opération n°11 « construction de la crèche » se sont élevées à **1 917 970,51 €**, dont notamment :
 - Les études et les logiciels (chapitre 20) totalisent un montant de dépenses de 126 516 €. Il s'agit des études relatives à la maîtrise d'œuvre de l'opération vieux bourg et de la ZPH (en partie) ainsi que les logiciels acquis pour les services et les écoles.
 - Chapitre 204 : 128 495,63 € : participations aux opérations d'éclairage public (SIEG) réalisées sur le territoire communal.
 - Chapitre 21 : opération n°11 (voir page 19 du comp te administratif) : 753 902,76 €.

Travaux de voirie :	276 708,80 €
Réfection des verrières du groupe scolaire LA :	169 456,53 €
Equipement mobiliers et cuisine de la crèche	45 490,93 €
Mobiliers urbains	29 095,63 €
Equipement restaurant scolaire (armoire réfrigérante, friteuse...)	31 428,28 €
Jeux extérieurs écoles maternelles	5 405,35 €

> Le remboursement des emprunts (capital) et des dettes contractés auprès du Smaf s'est élevé à **338 535,05 €**.

> **Les restes à réaliser 2009 s'élèvent en dépenses à 711 069,82 €**. Se reporter à l'état des restes à réaliser en dernières pages du compte administratif (participation financement ECP, frais d'études pour la ZPH...)

Les recettes :

> Le FTCVA (631 646 €), le produit de la TLE (205 560 €) et l'affectation des résultats de gestion 2008 (471 855,96 €) ont permis l'enregistrement d'une somme de **837 206,56 €** sur le chapitre 10.

> Les subventions d'investissement (chapitre 13) se sont élevées à **344 095,50 €** en 2009.
En provenance de l'Etat : 80 935 € (crèche, DGE).
La Région : 3 441 € (modernisation de la gare)
Le Département : 58 919 € (crèche et travaux de voirie rue Cugnot)
CAF, SNCF, Clermont Cté... : 200 800 € (Crèche, gare, ZPH ...)

> Chapitre 27 « autres immobilisations financières » : à noter une écriture exceptionnelle de **119 493,96 €** correspondant aux régularisations effectuées à la demande de la trésorerie générale (Semva).

> **Les restes à réaliser 2009 s'élèvent en recettes à 181 491,19 €**. Se reporter à l'état des restes à réaliser en dernières pages du compte administratif (subventions structure petite enfance, DGE verrières Louis Aragon).

LE BUDGET ASSAINISSEMENT :

Résultats de l'exercice

		Investissement	Fonctionnement
Recettes	Prévisions totales	321 315,03	315 390,71
	Réalisations	72 326,61	169 906,00
Dépenses	Prévisions totales	321 315,03	315 390,71
	Réalisations	262 862,63	182 259,43
Résultat de l'exercice	Excédent		
	Déficit	- 190 536,02	- 12 353,43

Résultats de clôture

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2009	Résultat de clôture 2009
Investissement	167 079,35		- 190 536,02	- 23 456,67
Fonctionnement	87 760,71	5 820,00	- 12 353,43	69 587,28

Les restes à réaliser 2009 s'élèvent à **1 884,69 €** en dépenses

En dépenses de fonctionnement :

Les participations de la ville au SIAVA se sont élevées à **102 000 €**.

Le montant des travaux d'entretien : **16 002 €**.

La rémunération de la Lyonnaise des Eaux pour l'encaissement de la redevance : **5 797 €**.

Intérêts de la dette : **19 154 €**

Les recettes de fonctionnement :

Redevance d'assainissement : **157 485 €**

(Rappel période de facturation : mai 2008-avril 2009).

Remboursement Siava (traitement des boues) **12 420 €**

En investissement, à noter **227 867 €** de dépenses (chapitre 23) correspondant au solde des travaux EP/EU du lotissement du Galenja et des travaux de raccordement du nouveau chemin piétonnier à la rue du Moulin.

Quant à la dette (capital), elle s'est élevée à **34 995 €**.

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Maire quitte la salle et cède la présidence à Madame Jacqueline BOLIS, Premier Adjoint, qui invite le Conseil Municipal à adopter les comptes administratifs du budget général et du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2009.

Par 21 voix pour et 4 contre, le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs du budget général et du budget assainissement pour l'exercice 2009, dont les tableaux de présentation générale sont annexés à la présente délibération.